

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 MARS 2009

7 personnes présentes.

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 FEVRIER

Prévision d'effectifs de la rentrée 2009 en hausse à 926 élèves

Ce sont 20 élèves supplémentaires qui sont prévus à la rentrée de septembre 2009, avec comme conséquences :

- . 28 élèves par classe en 6ème
- . Une division en plus dans un collège sans plus aucune salle disponible !
- . Aucun moyen d'enseignement supplémentaire, suppression des heures liées aux classes de LV1 bis italien en 6ème et 5ème dans la dotation
- . Disparition des IDD (Itinéraires De Découverte) en 4ème pour récupérer des heures permettant d'assurer l'enseignement de LV1 bis italien en 6ème et 5ème.

Ouverture de la cour du bas

Un dernier aménagement est nécessaire avant l'ouverture de la cour du bas pendant les récréations.

2. PRÉPARATION DES CONSEILS DE CLASSE DU 2nd-TRIMESTRE

Suite aux retours de ce qui est mis en place dans les classes, il apparaît que :

- . L'heure de vie de classe n'est pas toujours mise en place.
- . L'heure de soutien n'est pas systématiquement mise en place, car transformée en heure de cours.

La demande faite au premier trimestre de faire remonter au niveau du conseil local les faits importants des conseils de classe est à renouveler, car des informations intéressantes étaient apparues.

Il serait bon de demander à chaque conseil le nombre d'heures de retenue distribuées.

3. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Gestion des sanctions

Les derniers mois on a montré que les sanctions sont données très rapidement et sans recul. Il serait souhaitable que soit appliquée une gradation des sanctions qui n'ont plus de sens pour les élèves à qui l'on ne les a pas expliquées.

Cette question doit être abordée en commission permanente (car les élèves sont présents).

Qui peut donner une heure de retenue ? Y a-t-il une uniformité des sanctions ?

Un adulte qui demande son carnet à un élève doit-il lui dire pourquoi.

Conseillère d'orientation - Psychologue

En tant que psychologue, elle pourrait intervenir pour donner son avis sur la gestion et le nombre de

sanctions dans l'établissement.

Dyslexie

Une réunion annuelle sur la dyslexie aura lieu le mardi 17 mars.

Prévenir les écoles primaires du secteur pour que les parents intéressés puissent participer.

Achat d'un logiciel spécifique par Mme Ruscher, qui se charge d'un "atelier dyslexie". Les associations participeront à l'achat de ce logiciel.

Préparation du brevet

Il est demandé si des jours de révision seront mis en place (aucun l'an dernier)

Orientation

Mme Bellon est absente. A-t-elle été remplacée ?

Le proviseur du lycée Renoir n'était pas présent à la réunion de présentation des lycées.

L'information est insuffisante au niveau des options au lycée : latin et italien bis impossible (heures de cours en même temps), 2nde européenne et option (SES, MPI...)

Il est demandé de diffuser la liste des options au collège pour l'an prochain (latin, sport, anglais...) et les incompatibilités entre elles pour cause d'emploi du temps.

Evoquer en commission permanente la possibilité d'élaboration d'un document présentant les différentes options et les impossibilités entre elles.

4. ACTION NATIONALE DU 19 MARS

La FCPE participe à l'action de protestation contre les réformes touchant tous les niveaux du système éducatif français.